

Valeurs sûres et regard tourné vers l'avenir



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Rapport de gestion du premier trimestre 2024

9 mai 2024



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la Société ») est daté du 9 mai 2024. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2024 et 2023. Ces deux documents doivent aussi être lus conjointement avec le *Rapport de gestion* et les *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans ce document sont en dollars canadiens et sont comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente.

TABLE DES MATIÈRES

A. FAITS SAILLANTS	2
B. ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS	3
C. SITUATION FINANCIÈRE	5
D. PLACEMENTS	6
E. DÉCLARATION DE DIVIDENDE	7
F. GESTION DES RISQUES ET SENSIBILITÉS - MISE À JOUR	8
G. MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	9
H. ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	15
I. ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS	16
J. INFORMATION SECTORIELLE	17

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

A. Faits saillants

Rentabilité – Au premier trimestre de 2024, iA Assurance a enregistré un résultat net attribué à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière, de 260 millions de dollars, comparativement à 273 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

Croissance des affaires – L'actif total sous gestion et sous administration[†] a augmenté de 11 % d'une année à l'autre pour s'établir, au 31 mars 2024, à 226,2 milliards de dollars, tandis que les primes[†] et dépôts, en hausse de 9 % au cours de la même période, atteignaient près de 4,9 milliards de dollars. Du côté de l'Assurance, Canada, la Société a continué de dominer le marché canadien de l'assurance individuelle quant au nombre de polices émises¹, et toutes les unités d'exploitation ont connu une solide croissance des ventes[†], en particulier iA Auto et habitation, les Régimes d'employés et les Marchés spéciaux. À la Gestion de patrimoine individuel, la Société a fait bonne figure, se classant première pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts au premier trimestre^{†,2}. Les ventes de rentes assurées et d'autres produits d'épargne sont demeurées élevées, bien que les clients aient commencé à se tourner davantage vers des produits comme les fonds distincts, offrant des marges de profit anticipées plus élevées pour la Société. L'Épargne et retraite collectives a aussi affiché un bon rendement au premier trimestre. Dans le secteur des Affaires américaines, l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires a enregistré une bonne croissance des ventes[†] de l'ordre de 11 % attribuable, notamment, à l'amélioration des stocks et au prix plus bas des véhicules, et les ventes de l'Assurance individuelle ont également augmenté d'une année à l'autre.

Situation financière – Au 31 mars 2024, le ratio de solvabilité[†] de iA Assurance s'établissait à 138 %, comparativement à un ratio de 139 % à la fin du trimestre précédent et de 145 % un an plus tôt. La variation au premier trimestre est essentiellement attribuable au versement d'un dividende à l'unique porteur des actions ordinaires de la Société et aux effets défavorables de variations macroéconomiques et d'autres éléments non organiques. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'apport positif de la génération organique de capital.

Dividende – Au premier trimestre de 2024, iA Assurance a versé un dividende de 150 millions de dollars ainsi que le solde du dividende non versé à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le deuxième trimestre de 2024, son conseil d'administration a approuvé la déclaration d'un dividende de 300 millions de dollars à iA Société financière; un dividende de 300 millions de dollars devrait donc être versé, en tout ou en partie, par iA Assurance à iA Société financière au deuxième trimestre.

Nomination – Le 9 novembre 2023, iA Groupe financier a annoncé la nomination de Martin Gagnon au conseil d'administration de iA Société financière inc. et de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., à compter du 17 janvier 2024. M. Gagnon possède plus de 25 ans d'expérience dans les services bancaires, la gestion d'actifs et les firmes de courtage.

Prix et distinctions – Le 13 février 2024, pour une troisième année consécutive, Denis Ricard s'est vu décerner le prix dans la catégorie « Assureurs de personnes » du Top des leaders de l'industrie financière du Québec, organisé annuellement par le journal *Finance et Investissement*. Stéphan Bourbonnais a quant à lui remporté le prix de la catégorie « Courtiers de plein exercice ».

Cotes de crédit – Au premier trimestre, les agences d'évaluation du crédit S&P Global et DBRS Morningstar ont confirmé, avec la mention « perspective stable », toutes les cotes de iA Société financière et de ses entités affiliées, y compris l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Publication des documents annuels pour 2023 – Le 28 mars 2024, iA Groupe financier a publié son *Rapport annuel*, sa *Circulaire d'information*, sa *Notice annuelle* et son *Rapport de durabilité*, et iA Assurance, son *Document d'information pour les porteurs de polices*.

Subséquemment au premier trimestre :

Acquisition d'actifs de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne – Le 4 avril 2024, iA Gestion privée de patrimoine inc. (iAGPP), une filiale de iA Groupe financier, a conclu une entente en vue d'acquérir la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., qui représente plus de 2 milliards de dollars en actifs. La transaction devrait avoir lieu vers la fin du troisième trimestre, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises, et ne devrait pas avoir d'effet important sur le ratio de solvabilité de la Société.

Assemblée annuelle – L'assemblée annuelle de la Société se tiendra virtuellement le jeudi 9 mai 2024.

Comité exécutif – Le 9 mai 2024, la Société a annoncé des changements à son comité exécutif. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le communiqué du 9 mai 2024.

¹ Selon les plus récentes données canadiennes publiées par la LIMRA

² Source : Investor Economics, février 2024

B. Analyse selon les résultats financiers

L'analyse suivante doit être lue conjointement avec l'état des résultats consolidés présenté dans les dernières pages du présent document ainsi qu'avec la note 13, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société intitulée « Information sectorielle ».

PRODUITS

Le tableau suivant présente la composition des produits par secteurs d'activité.

Produits par secteurs d'activité												
(En millions de dollars)	Premier trimestre											
	Produits d'assurance			Produits de placement nets			Autres produits			Total		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Assurance, Canada	968	843	125	—	—	—	35	32	3	1 003	875	128
Gestion de patrimoine	262	219	43	32	29	3	328	300	28	622	548	74
Affaires américaines	274	221	53	—	—	—	14	11	3	288	232	56
Placements	—	—	—	(590)	1 452	(2 042)	8	7	1	(582)	1 459	(2 041)
Exploitation générale et ajustements de consolidation	—	—	—	(2)	(2)	—	(15)	(15)	—	(17)	(17)	—
Total	1 504	1 283	221	(560)	1 479	(2 039)	370	335	35	1 314	3 097	(1 783)

Les produits ont diminué de 1 783 millions de dollars au premier trimestre de 2024 comparativement à la même période en 2023, du fait, essentiellement, de la diminution des produits de placement nets. La diminution de 2 039 millions de dollars des produits de placement nets entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024 est en grande partie attribuable à une diminution de la juste valeur des obligations ainsi qu'à une diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui supportent les passifs des contrats d'assurance. Cette dernière s'explique principalement par une augmentation des taux d'intérêt en 2024, par opposition à une diminution en 2023.

IMPÔTS

Pour le premier trimestre de 2024, la Société rapporte une charge d'impôts de 79 millions de dollars, comparativement à 81 millions de dollars pour la même période en 2023. Ces montants cadrent avec la variation du revenu avant impôts ainsi qu'avec la variation du revenu exonéré d'impôt.

RÉSULTAT NET ATTRIBUÉ À L'ACTIONNAIRE ORDINAIRE

Le résultat net attribué à l'unique porteur d'actions ordinaires, iA Société financière, totalise 260 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 273 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La variation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- La croissance des affaires au cours des douze derniers mois, qui a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance;
- Les impacts relatifs aux marchés.

Le résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire de 260 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024 est principalement attribuable au résultat des activités d'assurance de 250 millions de dollars, qui lui-même reflète les produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance et des dépenses nettes provenant des contrats de réassurance, ainsi qu'à un montant de 189 millions de dollars provenant du résultat d'investissement net, attribuable à des variations favorables des marchés boursiers et défavorables des taux d'intérêt.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats financiers de iA Assurance pour les neuf derniers trimestres.

Autres données financières													
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9												
	2024	2023				2022 ¹				2022			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits (produits d'assurance, produits de placements nets et autres produits)	1 314	6 190	(861)	2 274	3 097	1 887	1 708	(2 426)	(3 154)	4 244	3 742	137	61
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	260	272	75	227	273	201	43	192	35	245	245	225	154
Résultat par action ordinaire (en dollars)													
De base	2,29 \$	2,40 \$	0,66 \$	2,00 \$	2,40 \$	1,77 \$	0,38 \$	1,76 \$	0,32 \$	2,16 \$	2,15 \$	2,04 \$	1,42 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a aucune opération importante entre parties liées hors du cours normal des affaires à signaler pour le premier trimestre de 2024.

MÉTHODES COMPTABLES ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre sont établis comme il est décrit dans la note 1, « Information générale », de ces mêmes états financiers.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses dont le détail se trouve à la note 2 « Informations importantes sur les méthodes comptables » à la section b) « Estimations, hypothèses et jugements importants » des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Le détail des nouvelles méthodes appliquées et des modifications à venir aux méthodes comptables est présenté à la note 2, « Modifications de méthodes comptables » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2024.

¹ Veuillez noter que les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 Contrats d'assurance et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 Instruments financiers (« les nouvelles normes »). À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la Société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte.

C. Situation financière

Capitalisation[†]			
(En millions de dollars)	31 mars 2024	31 décembre 2023	31 mars 2023
Capitaux propres			
Capital social et surplus d'apport	1 755	1 755	1 755
Actions privilégiées	125	125	125
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 478	4 306	4 200
Total partiel	6 358	6 186	6 080
Déventures	4	4	404
Total	6 362	6 190	6 484

Le capital de la Société s'établissait à près de 6,4 milliards de dollars au 31 mars 2024, soit 172 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2023. La variation au cours du trimestre s'explique essentiellement par l'augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

Solvabilité			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2024	31 décembre 2023	31 mars 2023
Capitaux disponibles, attribution de l'avoir et dépôts admissibles	10 311	10 245	10 569
Coussin de solvabilité global	7 484	7 371	7 289
Ratio de solvabilité [†]	138 %	139 %	145 %

Le ratio de solvabilité[†] de iA Assurance s'élevait, au 31 mars 2024, à 138 %, comparativement à un ratio de 139 % à la fin du trimestre précédent et à 145 % un an plus tôt. La diminution de 1 point de pourcentage au premier trimestre est attribuable au versement d'un dividende à l'unique porteur des actions ordinaires de la Société et aux effets défavorables de variations macroéconomiques et d'autres éléments non organiques. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'apport positif de la génération organique de capital.

Veuillez noter que conformément aux modalités du plan d'arrangement en vertu duquel iA Société financière est devenue la société mère de iA Assurance le 1^{er} janvier 2019, les actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation à la date d'entrée en vigueur de l'arrangement sont garanties par iA Société financière. Si iA Assurance devait manquer à ses obligations, iA Société financière serait responsable conjointement et individuellement avec elle des paiements dus en lien avec les actions privilégiées.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

D. Placements

Composition des placements			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2024	31 décembre 2023	31 mars 2023
Valeur comptable des placements	40 480	41 456	39 023
Répartition des placements par catégories d'actifs			
Obligations	71,3 %	70,7 %	69,2 %
Actions	10,2 %	9,4 %	9,6 %
Prêts (incluant les prêts hypothécaires)	8,8 %	8,8 %	9,6 %
Immeubles de placement	4,0 %	3,9 %	4,5 %
Trésorerie et placements à court terme	2,9 %	2,5 %	3,3 %
Autres	2,8 %	4,7 %	3,8 %
Total	100,0%	100,0 %	100,0 %

La valeur totale du portefeuille de placements totalisait plus de 40 milliards de dollars au 31 mars 2024, en baisse de 2 % par rapport au 31 décembre 2023, mais en hausse de 4 % d'une année à l'autre. La légère diminution au cours du trimestre est principalement attribuable à l'incidence défavorable de variations macroéconomiques et des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille d'obligations de la Société. Le tableau ci-dessus donne les principales catégories d'actifs qui composent le portefeuille de placements de la Société.

Instruments financiers dérivés			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2024	31 décembre 2023	31 mars 2023
Montant notionnel total (G\$)	44	43	41
Risque de crédit de la Société			
AA - ou supérieur	100 %	100 %	100 %
A +	—	—	—
Juste valeur positive	975	1 774	985
Juste valeur négative	889	787	1 247

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et des justes valeurs des actifs investis. Ces instruments sont composés de divers contrats tels des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'indices de marché et de taux de change, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et, finalement, des options sur indices de marché et devise.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les instruments financiers dérivés de la Société sont également utilisés afin de couvrir le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt de la Société ainsi que dans le cadre de stratégies de placement qui réduisent le profil de risque de la Société.

La juste valeur positive représente les montants qui sont payables à la Société par les différentes contreparties et elle fluctue d'une période à une autre, selon l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. La juste valeur négative représente, à l'inverse, le montant payable par la Société aux différentes contreparties.

Pour plus d'informations, se référer aux notes 3 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

E. Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Au premier trimestre de 2024, iA Assurance a versé un dividende de 150 millions de dollars ainsi que le solde du dividende non versé à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le deuxième trimestre de 2024, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 300 millions de dollars à iA Société financière.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les différentes catégories d'actions privilégiées de iA Assurance.

Déclaration de dividende				
	Montant	Date de paiement	Date de clôture	
Action privilégiée de catégorie A – série B	0,2875 \$	2 juillet 2024	24 mai 2024	Dividende non cumulatif

Notons que tous les dividendes versés par iA Assurance sur ses actions ordinaires et privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

F. Gestion des risques et sensibilités – Mise à jour

Le profil de risque de la Société n'a pas été modifié significativement concernant le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque concernant les modèles, le risque opérationnel et les risques juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation. Pour la plus récente analyse de la sensibilité de la Société aux changements macroéconomiques, consultez les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2024 . Les renseignements devraient être lus conjointement avec les *États financiers consolidés* de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ainsi qu'avec le *Rapport de gestion 2023*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

G. Mise en garde et renseignements généraux

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pendant la période intermédiaire terminée le 31 mars 2024, la Société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Groupe financier sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés nets de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.

- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital, capital disponible pour déploiement, capital déployable ou capital pour déploiement :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction de fusion ou d'acquisition, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société. Le calcul de ce montant prend en considération la capacité d'émission de capital tout en considérant le niveau cible de la Société et les paramètres de transaction étant présumés être les plus restrictifs par rapport au capital réglementaire;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également pour certaines unités d'affaires, le montant des primes conservées en externe, spécifiques aux contrats d'assurance pour lesquels la société indemniserait la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).
 - e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
 - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
 - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, stratégique, opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales, et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux technologies de l'information, aux données et à l'atteinte à la sécurité de l'information, incluant le cyberrisque; le risque de fraude; les risques liés aux ressources humaines; les risques liés à la stratégie de couverture; le risque lié aux liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers aux échéances prévues; le risque lié à une mauvaise conception, mise en oeuvre ou utilisation d'un modèle; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; et l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études

actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de l'entreprise.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

DOCUMENTS RELATIFS AUX RÉSULTATS FINANCIERS

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de la Société sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la Société sur le site SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, de même que dans la *Notice annuelle* de la Société, que l'on peut trouver sur le site Internet de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La direction tiendra une conférence téléphonique pour présenter les résultats du premier trimestre de iA Groupe financier le jeudi 9 mai 2024, à 11 h 30 (HE). Pour écouter la conférence téléphonique, il vous suffira de vous joindre de l'une des manières suivantes :

- **Webdiffusion en direct** : cliquez [ici](https://app.webinar.net/YaXyDYmDWL5) (<https://app.webinar.net/YaXyDYmDWL5>) ou rendez-vous sur le site de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Conférences et présentations*.
- **Téléphone** : cliquez [ici](https://emportal.ink/3vlBsKw) (<https://emportal.ink/3vlBsKw>) et inscrivez votre numéro de téléphone afin de vous faire appeler pour rejoindre instantanément la conférence. Vous pouvez aussi composer le 416 764-8651 ou le 1 888 390-0620 (sans frais en Amérique du Nord) quinze minutes avant le début de la conférence et un téléphoniste vous connectera à celle-ci.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

iA Assurance tiendra son assemblée annuelle le jeudi 9 mai 2024, à 14 h (HE), de façon virtuelle à l'adresse <https://www.icastpro.ca/fia240509>. Une webdiffusion de l'assemblée ainsi qu'une copie de la présentation de la direction seront disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Conférences et présentations*.

À PROPOS DE iA GROUPE FINANCIER

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

H. États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2024	2023
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance	1 504 \$	1 283 \$
Dépenses d'assurance	(1 206)	(1 057)
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance	(48)	(22)
	250	204
Résultat d'investissement net		
Produits de placement nets		
Intérêts et autres produits tirés des placements	556	425
Variation de la juste valeur des placements	(1 116)	1 054
	(560)	1 479
Produits (charges) financiers d'assurance	800	(1 239)
Produits (charges) financiers de réassurance	(1)	43
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(50)	(29)
	189	254
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	2 641	1 675
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(2 641)	(1 675)
	—	—
	189	254
Autres produits	370	335
Autres charges d'exploitation	(468)	(427)
Autres charges financières	(1)	(9)
Résultat avant impôts	340	357
(Charge) recouvrement d'impôts	(79)	(81)
Résultat net	261	276
Dividendes sur actions privilégiées	(1)	(3)
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	260 \$	273 \$
Résultat de base par action ordinaire (en dollars)	2,29 \$	2,40 \$

I. États de la situation financière consolidés

	Au 31 mars 2024	Au 31 2023
(en millions de dollars canadiens)	(non audités)	
Actif		
Placements		
Trésorerie et placements à court terme	1 166 \$	1 016 \$
Obligations	28 866	29 340
Actions	4 141	3 892
Prêts	3 569	3 660
Instruments financiers dérivés	975	1 774
Autres placements	164	163
Immeubles de placement	1 599	1 611
	40 480	41 456
Autres éléments d'actif	4 534	3 377
Actif relatif aux contrats d'assurance	153	167
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 061	1 994
Immobilisations corporelles	309	306
Actif d'impôts différés	233	229
Immobilisations incorporelles	802	802
Goodwill	553	552
Actif total du fonds général	49 125	48 883
Actif net des fonds distincts	45 192	41 837
Actif total	94 317 \$	90 720 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	32 091 \$	33 018 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	15	8
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	6 164	6 050
Instruments financiers dérivés	889	787
Autres éléments de passif	3 379	2 608
Passif d'impôts différés	225	222
Déventures	4	4
Passif total du fonds général	42 767	42 697
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	32 586	30 201
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	12 606	11 636
Passif total	87 959 \$	84 534 \$
Capitaux propres		
Capital social	1 880 \$	1 880 \$
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 478	4 306
	6 358	6 186
Passif et capitaux propres totaux	94 317 \$	90 720 \$

J. Information sectorielle

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les unités d'exploitation de la société sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires. Les secteurs d'activité que la société présente reflètent sa structure organisationnelle pour la prise de décisions et sont décrits ci-dessous conformément à leurs principaux produits et services ou à leurs caractéristiques spécifiques :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires vendus aux États-Unis.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges non affectées aux autres secteurs d'activité, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société.

Les transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation sont présentés à la colonne *Ajustements de consolidation*. Les transactions intersectorielles consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Considérant la stratégie de gestion globale des portefeuilles effectuée par la société, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et la quasi-totalité de l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Résultats sectoriels

Période de trois mois terminée le 31 mars 2024

(en millions de dollars canadiens)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	968 \$	262 \$	274 \$	— \$	— \$	— \$	1 504 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(834)	(180)	(240)	—	—	—	(1 254)
	134	82	34	—	—	—	250
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	32	—	(590)	(2)	—	(560)
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(1)	—	750	—	—	749
	—	31	—	160	(2)	—	189
Autres produits	35	328	14	8	1	(16)	370
Autres charges	(53)	(320)	(14)	(39)	(59)	16	(469)
Résultat avant impôts	116	121	34	129	(60)	—	340
(Charge) recouvrement d'impôts	(32)	(33)	(7)	(23)	16	—	(79)
Résultat net	84	88	27	106	(44)	—	261
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	84 \$	88 \$	27 \$	105 \$	(44 \$)	— \$	260 \$

Période de trois mois terminée le 31 mars 2023

(en millions de dollars canadiens)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	843 \$	219 \$	221 \$	— \$	— \$	— \$	1 283 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(735)	(157)	(187)	—	—	—	(1 079)
	108	62	34	—	—	—	204
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	29	—	1 452	—	(2)	1 479
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(8)	—	(1 219)	—	2	(1 225)
	—	21	—	233	—	—	254
Autres produits	32	300	11	7	—	(15)	335
Autres charges	(45)	(294)	(14)	(40)	(58)	15	(436)
Résultat avant impôts	95	89	31	200	(58)	—	357
(Charge) recouvrement d'impôts	(26)	(29)	(8)	(33)	15	—	(81)
Résultat net	69	60	23	167	(43)	—	276
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	(3)	—	—	(3)
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	69 \$	60 \$	23 \$	164 \$	(43 \$)	— \$	273 \$